

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an. 14 francs six mois. 7 50 francs trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

23 décembre 1862.

On lit en tête du Bulletin du *Moniteur* : « Le bruit a couru d'un différend qui se serait élevé entre les gouvernements de France et d'Espagne à l'occasion des discours prononcés au Sénat par le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté Catholique. Les explications données à ce sujet ayant été satisfaisantes, cet incident diplomatique n'a pas eu de suite. »

D'après des dépêches privées reçues aujourd'hui à Paris par voie d'Espagne, le général Forey aurait ouvert sa marche sur Puebla; en même temps, plusieurs transports de guerre débarqueraient sur les côtes de la mer Vermeille des troupes qui prendraient en flanc les guerillas de Juarez.

Il est arrivé à Paris des dépêches de M. le prince de la Tour d'Auvergne qui confirment pleinement le projet de réformes attribué au gouvernement pontifical. La plus importante serait une constitution par voie d'élection, des municipalités dans les campagnes et dans les villes. D'autres mesures empreintes d'un sage libéralisme sont annoncées. Notre ambassadeur à Rome écrit que les populations sont très-favorablement impressionnées par les projets dont il s'agit. Nous ajouterons, nous, qu'il n'y a pas de meilleur moyen de réduire au silence les adversaires de la papauté.

On sait que l'Angleterre demande une conférence des trois Etats signataires du traité de 1832, dans le but d'aviser aux éventualités de la question grecque. Lord Cowley a remis, samedi dernier, une note dans ce sens à M. Drouyn de Lhuys avec indication, comme lieu de réunion des plénipotentiaires, de la capitale de la Grande-Bretagne. On croit que cette partie de la communication de l'honorable ambassadeur ne sera pas admise par le cabinet des Tuileries.

On lit dans le *Moniteur* : « M. Drouyn de Lhuys a invité les agents désignés pour les consulats des pays tran-

satlantiques ou de l'extrême Orient, à visiter avant leur départ nos grandes villes industrielles et maritimes, et à étudier les moyens de développer les relations commerciales avec leur future résidence. »

Conformément à ces instructions, M. Victor Mauboussin, ancien consul de France à Liverpool, récemment promu au consulat général de Shang-Hai, s'est mis avant de s'embarquer pour Alexandrie, en relations avec les chambres de commerce de Lyon et de Marseille, dans le but de recueillir des indications pratiques sur l'intérêt croissant que présente pour l'industrie française l'emploi des soies exportées de Chine. »

La *Gazette officielle*, de Vienne, publie une lettre d'Athènes, dans laquelle la proclamation de la République est indiquée comme une éventualité possible.

Cette lettre est fort remarquable à cause de la grande réserve où se tient ordinairement la *Gazette officielle*.

Les Polonais qui résident à Paris et en France accueillent avec gratitude l'ukase par lequel l'Empereur Alexandre relève de la confiscation leurs biens mis sous le sequestre lors et depuis la révolution de septembre. Nombre de familles exilées, qui n'avaient pas profité de l'amnistie à cause de la restriction aujourd'hui supprimée, vont rentrer dans leur patrie.

J. REBOUX.

Moniteur du 23 décembre

PARTIE OFFICIELLE.

Par décret du 20 décembre, le Sénat et le Corps législatif sont convoqués pour le 12 janvier 1863.

Le *Moniteur* vient de publier un décret qui nomme le président et les vice-présidents du Sénat. Les membres composant le bureau de l'année dernière ont été renommés par l'Empereur.

C'est hier que lord Cowley a remis à M. Drouyn de Lhuys la note de son gouvernement relative à la réunion d'une conférence concernant la cession des îles Ioniennes.

Cette conférence sera-t-elle seulement

formée des trois puissances protectrices, ou bien comprendra-t-elle tous les Etats signataires des traités de 1815? La question, bien que controversée dans quelques cercles diplomatiques, paraît devoir être tranchée dans le sens de la représentation des puissances qui ont figuré au traité de Vienne. L'Autriche, du reste, a insisté vivement dans ce sens auprès du Foreign-Office et aussi pour que la Bavière fût, en tout cas, partie de la conférence. Lord Cowley a conféré hier avec M. Drouyn de Lhuys sur ces diverses questions.

Plusieurs journaux étrangers ont prétendu que, dans la réception diplomatique qui a eu lieu jeudi dernier au ministère des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys aurait entretenu de nouveau les ministres étrangers de la médiation en Amérique. Ce bruit est entièrement controuvé.

En arrivant à Cordova, le général Forey a harangué les soldats de Marquez; il a offert de mettre à leur disposition des vivres et des uniformes; son entrée à Orizaba a été très-brillante. Dans le banquet qui lui a été offert par la municipalité, il a dit : « Je ne viens pas au Mexique verser du sang ni courir après la gloire : je compte 35 ans de services, 25 campagnes. Je viens seulement renverser un gouvernement injuste qui n'est pas la véritable représentation de la volonté nationale. J'ai une mission de paix à remplir ici. »

On écrit de Rome à la date du 20 décembre :

L'*Observatore Romano* annonce qu'on procédera l'année prochaine, dans l'Etat pontifical, à l'élection des conseils municipaux, au moyen de collèges électoraux formés dans chaque commune.

Un avis du ministre des finances prévient les porteurs des titres de la dette romaine, que le paiement des coupons du deuxième semestre de 1862, commencera le 2 janvier.

Mexique.

Vera-Cruz, 1^{er} décembre.

Beaucoup de villes se sont déclarées en faveur de l'intervention française.

On dit que Juarez est dans l'intention de se poster à Tlascala, pour empêcher les Français de marcher sur Mexico par la voie de Piedras-Negras.

On ajoute que, si les Français parviennent à s'emparer de Puebla, le gouverne-

ment submergera Mexico en faisant ouvrir les écluses des lacs qui entourent la ville.

Marquez a occupé Calchinda au nom des Français.

Une proclamation de Juarez décrète la peine de mort contre tout individu qui sera surpris portant une dépêche des Français ou destinée aux Français.

Les communications entre la côte et l'intérieur sont coupées.

Une tentative faite à Tlascala pour exciter une démonstration en faveur de Juarez n'a pas abouti. Les habitants ont crié : Vive la France ! — Havas-Bullier.

Par la voie d'Espagne, nous recevons du Mexique la nouvelle suivante :

L'armée du Nord, sous les ordres de Comonfort, a marché sur Mexico, au nombre de 5,400 hommes. A peine sortie de San-Juan de Potosi, une moitié a déserté, et l'autre moitié n'a pu arriver que très-péniblement jusqu'à sa destination, mal équipée et mourant de faim.

Le général Comonfort, à son entrée à Mexico, a été frappé d'une attaque d'apoplexie. On croyait qu'il serait remplacé par un général dévoué à Juarez, ennemi personnel de Comonfort. (Pays).

Une correspondance d'Orizaba, adressée au journal la *France*, donne les détails suivants sur les chefs mexicains qui se sont ralliés au drapeau de la France :

« Don Francisco-Xavier Miranda nous est arrivé le 6 de la Havane. Cet homme remarquable, qui exerce tant d'ascendant sur le parti conservateur, et dont le nom est un drapeau, a été présenté le lendemain au général Forey, qui, voulant, suivant ses propres termes, « accueillir avec le même empressement les conservateurs et les libéraux, dans l'espoir de les rallier tous à un même sentiment, » lui a fait signer l'engagement suivant :

« Je déclare n'avoir d'autre intention que celle de contribuer par mes actes et mes paroles au bon succès de l'intervention française, telle que la comprend M. le général en chef. Je promets en conséquence de m'abstenir de toute démarche, tendant à dénaturer la politique de l'empereur Napoléon; politique dont le but est de réunir tous les hommes honnêtes dans un seul parti, animé de l'amour de la patrie; de fonder un gouvernement stable et moral qui garantisse les propriétés, la vie et la liberté de tous, sans exception d'opinions, quant au passé, promettant d'employer l'influence que je puis avoir à cal-

mer les esprits et à pacifier la nation. »

D. F. X. Miranda a donné cette parole, et il la tiendra. Ses sympathies pour l'intervention française, son désintéressement et son dévouement sont notoires. C'est à son instigation, c'est par son prêche moral que plusieurs généraux se décideront à s'unir à nous. Sans le père Miranda, Marquez n'eût point essayé peut-être sa jonction périlleuse à Barranca Seca; jonction que protégée si à propos et si glorieusement notre vaillant 99^e !

Il importe que ces détails soient connus en France, où Marquez est jugé sévèrement depuis la sanglante affaire de Teucubaya. La guerre, hélas ! est ainsi faite qu'elle suscite trop souvent, avec le mépris de la vie, le désir des représailles, et qu'une justice spéciale s'échappe sur cette triste maxime : « Sang pour sang. » C'est l'exemple qu'offrent les Etats-Unis en ce moment même. De là d'odieuses conséquences. L'indignation, d'une part, et, de l'autre, la pression d'ordres officiels ont rendu Marquez implicable à Teucubaya.

Effacez cette date, et vous serez en présence d'un homme de guerre plein d'intelligence et de loyauté. Défenseur de l'ordre, il refusa de suivre Miramón dans l'exil et vint à nous. Ce soldat si résolu est un modèle de piété filiale : l'avouerais-je ? Il fit des neuvaines avec sa mère, et dit à genoux son chapelet à ses côtés; ce qui peut surprendre en Europe, mais ce qui n'étonnera personne au Mexique. Les latitudes morales sont si différentes !

Quant à Vicario, qui dirige tous ses ordres nos corps auxiliaires, ce n'est ni la vocation, ni l'étude qui lui ont mis autour du corps une ceinture bleue de général. Vicario était un paisible fermier de Huitzoco, lorsqu'en 1856 un officier de puros tua son père pendant le sac du village. La haine du fils orphelin lui fit, comme elle l'avait fait en Espagne pour le fameux Cabrera, prendre les armes; il se jeta dans la campagne, et ne cessa depuis lors de combattre avec acharnement la démagogie mexicaine.

Chargé conjointement avec le général de La Mirandol, d'organiser la gendarmerie, le général Wolf est un homme de même trempe que Vicario, mais supérieur par l'éducation. Il y a vingt-cinq ans qu'il défend les principes conservateurs, tantôt sous la bannière de Santa-Anna, tantôt sous celle de Miramón. Le général Wolf a été récemment blessé dans sa défense opiniâtre de Guadalajara. Il est Français de naissance, mais sa carrière tout entière s'est honorablement faite au Mexique, où, parti du grade le plus obscur, il est parvenu au plus élevé. Expulsé par Juarez,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 24 DÉCEMBRE 1862.

N° 23.

LES DEUX FRÈRES.

CHAPITRE XVII. (Suite).

« Je regrette infiniment, madame la baronne, que vous soyez indisposée, dit madame Thorsen d'un ton trop mielleux pour être sincère.

— Je vous remercie, dit laconiquement la baronne en s'asseyant dans son grand fauteuil d'audience. Il me semble que vous n'êtes pas très-bien non plus, madame Thorsen, ou bien l'animation de votre tient proviendrait-elle de la forte chaleur? N'auriez-vous pas un peu de fièvre ? »

Fort surprise et de cette observation piquante et de s'entendre appeler sèchement madame Thorsen, au lieu de « noble cousine » ou de « chère baillive », celle-ci répondit :

« Dieu soit loué ! je me porte à merveille. Vous pouvez bien penser, madame de Silbersparre, qu'autrement je ne serais pas sortie. Je n'ai pas besoin, comme d'autres, de m'occuper et de me tourmenter quand je ne suis pas en bonne disposition; mais, comme le temps était beau, j'ai fait une petite promenade du matin et je suis venue pour vous féliciter par la

même occasion. Hier soir, j'ai entendu monsieur Fuselberg dire que son fils espère entrer dans la famille de madame la baronne.

— Si c'est là ce que vous vous proposez dit la baronne d'un ton mordant, le but prétendu et peut-être aussi le but secret de votre visite est manqué; notre famille ne se mélangera jamais. »

A ces mots, les joues de la baillive devinrent écarlates, et Dieu sait où se seraient arrêtés les sarcasmes des deux femmes irritées, si le baron n'eût mis un terme à toutes les hostilités en s'empressant de donner un autre tour à la conversation. Madame Thorsen se cassa la tête tout le long du chemin pour découvrir la cause d'un changement si subtil dans la conduite des habitants de Walby.

« Quoi qu'il en soit, se dit-elle enfin pour se consoler, ils y perdent plus que moi. Il est vrai que j'aurai donné beaucoup pour qu'Hortense devint madame la baronne et la femme d'un aussi charmant garçon que le baron Charles, aujourd'hui surtout que je remarque avec anxiété la grande prédilection de mon mari pour cet impertinent Bundler; malgré cette fatale circonstance, je puis bien me passer de ces gueux bouffis d'orgueil, s'ils n'ont pas besoin de moi. Nous verrons s'ils ne reviendront pas bientôt s'efforcer de m'aider; mais qui sera frère alors à son tour ? ce sera moi ! »

En disant ces mots, la baillive entra dans sa vaste cour, puis dans sa belle et grande maison, où chacun, depuis monsieur le bailli jusqu'au paisible Lidner, et depuis Lidner jusqu'au jeune père, allait se ressenteir de sa mauvaise humeur.

CHAPITRE XVIII.

Les cloches de la grande église de Brobanda appelaient au sermon d'ouverture de la session du tribunal. Le bailli Thorsen s'assit à la place d'honneur dans le chœur, et posa devant lui son livre de cantiques et ses lunettes, pendant qu'étaient processionnellement les assesseurs, et que le sacristain se disposait à prendre le cantique.

Au moment où la procession se mettait en mouvement, dit le bailli à Gothard, un cavalier est entré bride abattue dans la cour. En l'apercevant, Fuselberg a paru ressentir une impression étrange et s'est retiré sous prétexte d'indisposition. Qu'en pensez-vous ? Ai-je mal vu, peut-être ?

— Je ne serais pas; car, si mes yeux ne m'ont point trompé, ce cavalier était le baron Silbersparre.

— Hum ! reprit le bailli avec une sorte de mécontentement. Viendrait-il demander merci ? Ce serait pitoyable, en vérité, car il nous a pour ainsi dire formellement envoyés paître ces jours-ci.

— Le baron en est incapable; il a les sentiments trop nobles pour cela, répondit vivement Gothard.

— Allons donc, des sentiments nobles ! — un orgueil aristocratique, je ne dis pas, mais...

Ici le bailli fut interrompu par l'approche du sacristain. Le pasteur parut ensuite et se mit à prêcher, avec autant de chaleur que d'unction, en prenant pour texte la fraternité chrétienne, puis la paille qu'on aperçoit dans l'œil de son voisin et la poutre que l'on ne voit pas dans le sien propre — faute dont les hom-

mes de Dieu eux-mêmes ne se gardent pas toujours assez scrupuleusement. — Il termina par de belles exhortations aux juges et aux parties de n'écouter, surtout devant la justice, que la voix de leur conscience et de se garder de faux jugements sur les décisions du tribunal, toute chose pouvant être envisagée sous deux faces.

La cérémonie dura assez longtemps. Les paysans toussaient et crachaient, les assesseurs tenaient les mains pieusement jointes, les copistes maintenaient les minutes avec impatience, et le *Kronofogde* (1) bâillait et calculait mentalement combien d'affaires pourraient encore s'expédier avant sept heures du soir, car il se proposait de faire sa partie de cartes comme d'habitude.

Quant au bailli, il était d'un calme parfait; mais dès que le pasteur prononça son *amen*, il dit à l'oreille de Gothard, qui avait écouté le sermon avec une émotion sincère :

« Dieu soit loué ! mon estomac aussi dit *amen*, car je n'ai rien pris depuis le déjeuner. Notre honorable clergé a toujours l'habitude de prêcher une demi-heure de trop. »

Pendant qu'on est encore à l'église, courons vite à la maison de justice, qui n'en est qu'à deux pas. Dans la chambre du laensman Fuselberg, au premier à gauche, trois messieurs se promenaient engagés dans un entretien fort animé, ou plutôt deux seulement y prenaient part : le laensman et le baron Silbersparre; le troisième, Mathias Fuselberg, se tenait un peu à l'écart, et se contentait, quand son père disait quelque chose qui lui paraiss-

(1) Espèce de commissaire de district et de receveur des contributions tout à la fois.

sait d'une importance particulière, d'ajouter son grain de sel, par des exclamations comme celles-ci :

« C'est vrai, que diable ! — Êtes-vous fou ? — Oui, tout naturellement ! — Servez-vous très-humble ! — Impossible autrement ! etc., etc. »

L'entretien venait d'être suspendu quelques minutes; mais les interlocuteurs continuaient de marcher au pas comme des soldats bien exercés. Tout à coup le baron s'arrêta à mi-chemin entre la fenêtre et la porte et dit au laensman Fuselberg, d'une voix que la colère étouffait :

« Ecoutez-moi, monsieur. Avez-vous perdu tout sentiment d'honneur et de droiture ? Pouvez-vous être assez lâche, assez vindicatif pour prendre plaisir à précipiter dans de nouveaux malheurs une famille déjà trop ébranlée, et cela parce qu'il lui est impossible d'accepter une proposition qui ressemble plutôt à un marché qu'à une loyale demande de mariage ? Comment justifier, devant Dieu et devant les hommes, la façon — peu honorable pour votre caractère — dont vous allez profiter d'un avantage que le hasard a mis entre vos mains, tandis que vous pourriez, sans sacrifier en rien les intérêts qui vous sont confiés, vous dispenser de recourir à des moyens si violents ? Comme vous serez forcé de le reconnaître vous-même — il lui mettait un papier sous les yeux — j'ai deux garçons d'une solvabilité incontestable, qui s'engagent à payer dans soixante jours la moitié de la somme. Le créancier peut encore attendre six mois, sans risque pour l'autre moitié, puisqu'il conserve son hypothèque. Impossibles qu'il soit aussi intraitable que vous le prétendez, et il ne vous approu-